

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU SYNDICAL

Séance du 24 juin 2020 à 14 heures
SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre juin à 14 heures, les Membres du Bureau Syndical se sont réunis au Pôle Environnement du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde, situé 8, route de la Pinière à Saint Denis de Pile (33910), sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 18/06/2020

Quorum :

Président et Vice-Présidents	Présents	Membres du Bureau	Présents
Monsieur Sylvain GUINAUDIE	X	Monsieur Alain MAROIS	X
Monsieur Marcel BERTHOMÉ	X	Monsieur Régis GRELOT	Excusé
Monsieur Alain RENARD	X	Monsieur Alain VALADE	Excusé
Monsieur Xavier LORIAUD	Excusé	Monsieur Philippe BLAIN	X
Monsieur Jacques DELAVIE	Excusé	Monsieur Jean-François GRELAUD	X
Madame Chantal GANTCH	X	Madame Célia MONSEIGNE	X
Monsieur Allain GANDRÉ	X en visio		
Monsieur Joël ROUSSET	X		
Monsieur Jean-Pierre DUEZ	X en visio		
Monsieur Jean-Claude ABANADÈS	X		
Monsieur David RÉSENDÉ	X		
Monsieur Christian ROBIN	X		
Monsieur Michel VACHER	X		

Sur les 19 Membres qui composent le Bureau du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de la réunion du 24 juin 2020, 15 d'entre eux étaient présents dont 2 en visioconférence.

Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20200624-2020-05BS-DE
Date de télétransmission : 24/06/2020
Date de réception préfecture : 24/06/2020

DECISION DU BUREAU SYNDICAL N° 2020 – 05BS

Objet : Adhésion à l'Association Démocratie Ouverte

Rapporteur : Monsieur GUINAUDIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2019-19 du 06 février 2019 portant délégation d'attribution du Comité Syndical au Bureau Syndical,

Considérant que la nouvelle stratégie politique IMPACT vise un changement de pratiques et de comportements sur le territoire pour des modes de consommation qui produisent moins de déchets.

Considérant que pour réussir ce projet ambitieux, la stratégie de mobilisation a identifié qu'il serait nécessaire d'associer les citoyens à ces changements et dans la conception de nos politiques publiques.

Considérant que pour identifier les actions les plus pertinentes qui permettront ces changements, il est indispensable de repartir des usages et de comprendre ce qui se cache derrière une habitude, une façon de consommer.

Considérant que pour que ces changements soient soutenus et que les citoyens s'y engagent activement, un moteur de l'engagement essentiel apparaît : la participation.

Considérant que l'association Démocratie Ouverte est une association pionnière sur les questions de démocratie, ses modes d'animations et les enjeux actuels de nouveaux démocratiques.

Considérant qu'un réel enthousiasme est né de la journée du 29 janvier organisée par le SMICVAL, en partenariat avec Démocratie Ouverte.

Considérant qu'il est aujourd'hui proposé que le SMICVAL adhère à l'association Démocratie Ouverte afin que le SMICVAL rejoigne un réseau de collectivités « territoires d'innovation démocratique », donnant ainsi accès à :

- Les rencontres du réseau (tous les ans en décembre)

2 jours consacrés à l'innovation démocratique et citoyenne dans les territoires : Conférences, ateliers et partages d'expériences entre élus et agents précurseurs.

- Les rdv de l'innovation (webinaires tous les 3 mois)

Animation de temps de partages entre pairs autour des thématiques de l'innovation démocratique. Montée en compétence collective et formation-action continue

- Les visites inspirantes (au moins une fois par an)

Des expéditions au sein de territoires pionniers en France ou à l'étranger, organisées pour découvrir les bonnes pratiques de collectivités innovantes et rencontrer les acteurs les plus inspirants

- Le coach

L'accès à un interlocuteur privilégié, que la collectivité peut contacter pour défricher un sujet d'innovation démocratique, trouver un expert adapté à son besoin, répondre à ses questions...

- La valorisation

Une communication autour des actions de participation citoyenne menées par les collectivités du réseau des territoires : interviews, publications sur les réseaux sociaux, présence sur la lettre d'actualité...

- Les actus du réseau (tous les mois par email)

L'accès aux actualités et aux événements du réseau et plus largement de l'écosystème de l'innovation démocratique ...pour rester informé et continuer à s'inspirer toujours plus (apéros, ateliers, conférences, formations...)

Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20200624-2020-05BS-DE
Date de télétransmission : 24/06/2020
Date de réception préfecture : 24/06/2020

Considérant que le montant de l'adhésion est de 5 500€/an et que celui-ci a bien été prévu au budget 2020.

Il est donc demandé aux membres du Bureau Syndical de bien vouloir accepter l'adhésion à Démocratie Ouverte, pour un montant de 5 500 €/an et dans les conditions énumérées ci-dessus.

Entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical à la majorité des Membres présent (15 membres présents, sur 19 membres en exercice), dont une abstention (Monsieur BERTHOME), décide :

Article 1 :

D'accepter l'adhésion du SMICVAL à l'Association Démocratie Ouverte pour un montant de 5 000 €/an, dans les conditions énumérées ci-dessus.

Article 2 :

Le Président, le Directeur et le Receveur sont chargés, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tous les documents relatifs à ce dossier.

Article final :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
FAIT A ST DENIS DE PILE, le 24 juin 2020

Le Président,

S. GUINAUDIE
SMICVAL du Libonnois Haut-Cri
ST DENIS DE PILE
23914
05 57 81 74 00

Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20200624-2020-05BS-DE
Date de télétransmission : 24/06/2020
Date de réception préfecture : 24/06/2020